

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

Lieu	Désignation	Nom
Ottawa 2 (Ont.) (24, avenue Blackburn.) (Téléphone CE 5-4341)	Ambassadeur	Son Excellence M. Dmitri S. Chuvahin.
	Conseiller	M. Petr F. Strunnikov.
(Bureau des Attachés des forces armées: 14, Range Road. Téléphone CE 5-2862)	Conseiller	M. Stepan P. Demtchenko.
	Conseiller	M. A. I. Smirnov.
	Attaché militaire	M. le colonel N. V. Evsikov.
	Premier secrétaire	M. Evgueni V. Novikov.
	Premier secrétaire	M. Nicolai P. Ostrovsky.
	Premier secrétaire	M. Dmitri P. Moussine.
	Deuxième secrétaire	M. Alexei S. Tovstogan.
	Deuxième secrétaire	M. Vladlen E. Katchanov (absent).
	Attaché de l'air	M. le colonel Alexandre N. Bytchko. (absent).
	Attaché militaire adjoint	M. le capitaine de deuxième classe Grigori K. Balimov.
	Attaché de l'Air adjoint	M. le lieutenant-colonel Mikhail M. Chvets.
	Attaché de l'Air adjoint	M. le lieutenant-colonel E. O. Anisimov.
	Attaché militaire adjoint	M. le lieutenant-colonel Anatoli K. Orlov.
	Troisième secrétaire	M. Serguei A. Boukine.
	Troisième secrétaire	Nicolai G. Nicolenko.
Troisième secrétaire	M. Victor A. Selivanov.	
Troisième secrétaire	M. Oleg A. Feofanov.	
Attaché	M. Serguei I. Tishin.	
Attaché	M. Mikhail I. Chernigov. (absent).	
(24, avenue Blackburn.) Téléphone CE 6-1222)	Conseiller commercial	M. Alexandre I. Lobatchev. (absent).
	Attaché commercial	M. Iouri S. Afanassiev.

UNION SUD-AFRICAINE

Lieu	Désignation	Nom
Ottawa 2 (Ont.) (9, Rideau Gate. Téléphone SH 9-5919)	Haut Commissaire	Son Excellence M. J. R. Jordaan.
	Premier secrétaire	M. J. S. F. Botha.
	Conseiller militaire	M. le brigadier S. J. Joubert, D.S.O. (absent).
	Conseiller de l'Air	M. le commandant G. G. Krummeck, D.S.O. (absent).
	Attaché scientifique	M. le Dr R. G. Shuttleworth (absent).
(15, rue Sussex. Téléphone SH 9-5977)	Troisième secrétaire	M. H. E. A. Woker.
	Conseiller d'Information	M. W. F. van Eyssen.
	Secrétaire commercial	M. J. S. Kolb.
Toronto (Ont.) (47, rue Yonge. Téléphone EMpire 3-5626)	Délégué commercial	*M. A. H. Sainsbury.

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ni citoyens du pays qu'ils représentent ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérisque.